



**jti** **CERTIFIÉ** |

Certifié selon le programme JTI et CWA 17493:2019 par BNA - Accrédité par le SOAC selon ISO/IEC 17065:2012.

Site web: [www.ecoetfinances.com](http://www.ecoetfinances.com) Prix: 300F cfa

**ECO & FINANCES**

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

**BRVM**

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Afrique de l'Ouest



**TICAD 9**

L'engagement du Togo pour un partenariat P.4  
Afrique-Japon renforcé



**LE YOUTH DELIVERY LAB 2025**

La deuxième édition attendue avec près de 2000 jeunes P.2

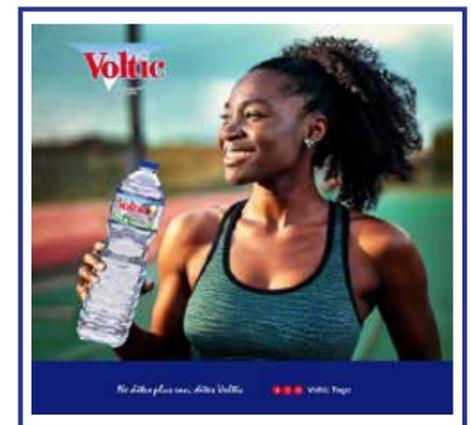
**SÉNÉGAL**

Hausse de près de 300 milliards de FCFA des charges de la dette au deuxième trimestre 2025 P.6

**UMOA**

**Hausse de 4,1% des dépôts dans les SFD à fin mars 2025**

Page 3



**CANALBOX** VIVEZ L'INTERNET ILLIMITÉ

**TESTEZ CHEZ VOUS VOTRE ÉLIGIBILITÉ**

TÉLÉCHARGEZ L'APP CANALBOX | INSTALLATION DE LA BOX 100% GRATUITE\*

8866 Coût de l'appel : 20 FCFA.

\*Offre valable jusqu'au 31 août 2025. Sous conditions d'éligibilité et de paiement du premier forfait mensuel.

[www.canalbox.tg](http://www.canalbox.tg)

Le Youth Delivery Lab 2025

## La deuxième édition attendue avec près de 2000 jeunes

*Le Youth Delivery Lab (YDL) s'apprête à faire son grand retour à Lomé après un succès retentissant en 2023, qui a vu plus de 500 jeunes engagés dans des échanges constructifs. La deuxième édition de cet événement phare est attendue avec impatience, réunissant près de 2000 jeunes Togolais ainsi que des membres de la diaspora. L'événement, dont la date sera annoncée prochainement, promet d'être un moment fort de dialogue participatif et de réflexion sur l'avenir du Togo.*

Anissatou AFFO

Cette année, le YDL s'articulera autour du thème général de la "valorisation du potentiel de la jeunesse au service du développement" du Togo. En réunissant des jeunes issus de divers horizons, chercheurs, entrepreneurs, membres d'associations, et professionnels des secteurs public et privé, l'événement vise à créer un espace d'échange où les idées peuvent être confrontées et enrichies.

Plusieurs thématiques clés ont d'ores et déjà

été révélées, touchant des domaines cruciaux pour le développement national. Parmi celles-ci, le développement de l'agro-industrie, la dynamisation de l'industrie du sport, ainsi que la promotion de la paix et de la cohésion sociale. Ces axes sont essentiels pour encourager une réflexion collective sur l'avenir de la jeunesse togolaise et son rôle dans la société.

En préparation de cet événement majeur, des éditions régionales ont été organisées à Kara et Atakpamé en août 2024. Ces rencontres ont permis

de recueillir les réalités du terrain et d'assurer une représentation exhaustive des jeunes et de leurs aspirations. Cette démarche ancrée dans la réalité locale vise à garantir que les discussions à Lomé soient à la fois pertinentes et ancrées dans les défis spécifiques rencontrés par les jeunes Togolais.

Pour mémoire, la première édition de YDL a eu lieu l'année dernière à Lomé, sous le thème de la "promotion des PME locales à l'émergence des champions nationaux". Cet événement avait réuni un large éventail de jeunes venant de toutes



les régions économiques, offrant un espace pour discuter des fondements de la construction nationale et du rôle des jeunes dans celle-ci. Les inscriptions pour cette nouvelle édition sont déjà ouvertes depuis plusieurs semaines et se poursuivent en ligne. Cet appel à participation témoigne de l'engagement des jeunes Togolais à contribuer activement au développement de leur pays. Avec le YDL 2024, une fois de plus, la parole est donnée à la jeunesse, principale actrice du changement et de

l'innovation dans le Togo de demain.

En somme, le Youth Delivery Lab 2024 s'annonce comme un événement incontournable pour les jeunes du Togo, une occasion unique de se rassembler, d'échanger et de tracer ensemble la voie vers un avenir meilleur. Chaque voix compte, chaque idée a son importance, et c'est ensemble que les jeunes Togolais construiront le Togo de leurs rêves.

Diplomatie

## Echanges fructueux entre Faure Gnassingbé et Shigeru Ishiba

*Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, s'est entretenu en tête-à-tête avec le Premier ministre japonais, Shigeru Ishiba. C'était à quelques heures après l'ouverture officielle de la neuvième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 9).*

Cette rencontre bilatérale s'inscrit dans la continuité des échanges réguliers entre le Togo et le Japon, axés sur la recherche de solutions durables aux défis communs.

Les discussions élargies aux membres des deux délégations, ont permis de faire le point sur l'état de la coopération entre les deux pays, tout en explorant de nouvelles pistes de partenariat dans des secteurs stratégiques.

Le Président du Conseil a salué l'organisation exemplaire de la conférence et a exprimé sa satisfaction quant à la qualité

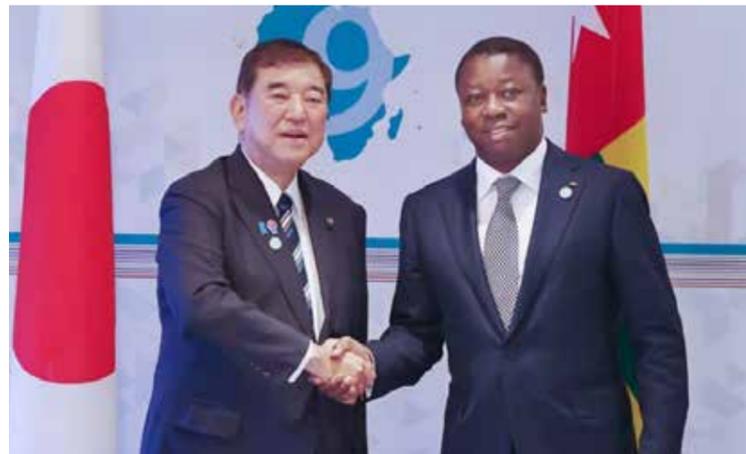
du partenariat entre le Togo et le Japon. Il a réaffirmé sa volonté de renforcer cette coopération, notamment par une intensification des investissements japonais au Togo.

Parmi les domaines prioritaires figure le renforcement de la connectivité en Afrique de l'ouest. Le Togo souhaite, avec le partenariat du gouvernement japonais, améliorer ses infrastructures logistiques, en particulier le port de Lomé où un investissement majeur de la société Toyota Tsusho est attendu.

Les deux dirigeants ont également échangé sur les enjeux liés à la paix, à la sécurité humaine et à la justice sociale en Afrique. Le Président Faure Gnassingbé a souligné la complexité des défis sécuritaires auxquels fait face la région, et a appelé à une mobilisation accrue des partenaires pour soutenir les efforts de stabilité, qui passent aussi par la lutte contre la pauvreté et la promotion du développement.

Le Président du Conseil a insisté sur la nécessité d'un dialogue plus franc et plus inclusif, afin que les besoins réels du continent africain, et du Togo en particulier, soient mieux pris en compte.

Le Premier ministre Shigeru Ishiba a, de son côté, salué la participation active du Togo aux travaux de la TICAD 9, tout en réitérant l'engagement



du Japon à accompagner le développement du pays. Il a exprimé l'intérêt du Japon pour les opportunités de coopération en Afrique, en particulier dans les domaines de l'économie, de l'agriculture et de la sécurité. Le rôle de médiateur du Togo dans la gestion de certaines crises régionales, notamment au Sahel et en République démocratique du Congo, a été particulièrement salué par le chef du gouvernement japonais. À l'issue de cette rencontre, les deux parties ont convenu de renforcer le suivi des

engagements issus de la TICAD 9, afin d'assurer la mise en œuvre effective des projets identifiés et de consolider les acquis des relations d'amitié et de coopération entre le Togo et le Japon.

Dans la soirée, le Président Faure Essozimna Gnassingbé a été convié à un banquet offert par le Premier ministre japonais en l'honneur des dirigeants africains qui prennent part à la Conférence.

### ECO & FINANCES

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: [ecofinances.infos@gmail.com](mailto:ecofinances.infos@gmail.com)

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: [www.ecoetfinances.com](http://www.ecoetfinances.com)

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan

derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

#### Directeur de publication

Komlan KPATIDE  
00228 90 05 05 08

#### Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO  
00228 90 90 49 83

#### Rédacteurs

Keziah KPATIDE  
Patience SALLAH  
Yves ATCHANOUVI  
Kodji GATOR JOE

#### Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

#### Graphiste

Stan AZIATO

91 77 02 74

#### Imprimerie

ECO & FINANCES

Tirage: 3000

UMOA

# Hausse de 4,1% des dépôts dans les SFD à fin mars 2025

**Selon la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), le secteur de la microfinance dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UMOA) affiche une croissance continue des dépôts, atteignant 2 560,9 milliards FCFA, en hausse de 4,1 % au 31 mars 2025, par rapport au trimestre précédent. En glissement annuel, il est noté une augmentation de 8,7%. L'activité de crédit accuse un recul de 2,4 %, avec un encours total de 2 628,4 milliards FCFA.**

milliards FCFA, -3,2%), au Burkina (-343,0 millions FCFA, -0,1%) et au Niger (-203,5 millions FCFA, -1,6%). Toutefois, une augmentation de l'encours des crédits est enregistrée au Sénégal (+11,0 milliards

glissement annuel, une baisse de 2,2% est également notée. L'encours des crédits octroyés par le secteur de la microfinance au 31 mars 2025 représente 7,1% de celui des établissements de crédit de l'Union, après 7,3% au trimestre précédent.

Bernard AFAWOUBO

**A**u cours de la même période, le nombre de Systèmes financiers décentralisés (SFD) dans l'UMOA s'est établi à 533, à l'instar du trimestre précédent. Les institutions de microfinance de l'Union desservent 19.714.896 clients à travers un réseau de 4.807 points de service répartis dans les huit États membres de l'Union. Une année plus tôt, le nombre de bénéficiaires était de 18.446.312 pour 4.962 points de service.

En ce qui concerne l'ouverture de comptes et de collecte de dépôts, la dynamique de croissance des activités des SFD s'est poursuivie, c'est ce que révèle l'examen des indicateurs d'intermédiation financière. Au niveau des octrois de crédits, l'on note un recul par rapport au trimestre précédent, en lien avec l'évolution saisonnière généralement enregistrée en début d'année.

Dans presque tous les pays de l'Union, la hausse trimestrielle des dépôts est observée notamment au Burkina (+24,4 milliards FCFA, +5,2%), en Côte d'Ivoire (+24,3 milliards FCFA, +4,0%), au Togo (+22,9 milliards FCFA, +5,5%), au Bénin (+15,2 milliards FCFA, +7,7%), au Sénégal (+10,0 milliards FCFA, +1,8%), au Mali (+5,2 milliards FCFA, +3,1%) et en Guinée-Bissau (+762.000 FCFA, +3,2%). Toutefois, une baisse est notée au Niger



(-168,6 millions FCFA, -0,6%).

L'épargne mobilisée par les SFD a été constituée à hauteur de 46,4% par les hommes, 27,2% par les femmes et 26,4% par les groupements. S'agissant de la structure par terme, les 2 dépôts à vue sont prépondérants, avec une part de 57,3%. Les dépôts à terme et les autres dépôts représentent respectivement 22,5% et 20,2%.

Le montant moyen des dépôts par client est ressorti à 129.898 FCFA à fin mars 2025, en hausse par rapport au trimestre précédent (+1,4%), reflétant une augmentation relativement plus rapide des dépôts (+4,1%) par rapport au nombre des clients (+2,7%).

En glissement annuel, le montant moyen de l'encours des dépôts a également

progressé de 1,7%. A fin mars 2025, l'épargne mobilisée par le secteur de la microfinance de l'UMOA représente 5,3% de celle collectée par les établissements de crédit de l'Union, après 5,2% au trimestre précédent.

L'encours des crédits octroyés par les SFD de l'Union a connu une baisse de 65,8 milliards FCFA (soit -2,4%) par rapport au trimestre précédent pour s'établir à 2.628,4 milliards FCFA. Toutefois, en glissement annuel, il a enregistré une progression de 4,5%.

Le repli trimestriel de l'encours des crédits a été observé au Bénin (-38,4 milliards FCFA, -14,0%), au Togo (-20,0 milliards FCFA, -5,2%), en Côte d'Ivoire (-11,3 milliards FCFA, -1,7%), au Mali (-6,5

FCFA, +1,5%) et en Guinée-Bissau (+860.000 FCFA, +6,2%).

Les crédits accordés par les SFD sont constitués à 47,2% de concours à court terme. Les prêts à moyen et long terme représentent respectivement 33,8% et 19,0% du total de l'encours des crédits à fin mars 2025. La clientèle masculine des institutions de microfinance a bénéficié de 51,7% des crédits, tandis que les femmes et les groupements ont respectivement reçu 19,6% et 28,7% des concours accordés. Le montant moyen des crédits octroyés par client est ressorti à 133.322 FCFA à fin mars 2025, en baisse par rapport au trimestre précédent (-5,0%), en lien avec le recul de l'encours des crédits. En

La qualité du portefeuille de crédits des SFD s'est détériorée au premier trimestre 2025, résultant de l'effet conjugué de la hausse des créances en souffrance (+19,2 milliards FCFA, +8,0%) et de la baisse des crédits (-65,8 milliards FCFA, -2,4%). Le taux brut de dégradation du portefeuille des SFD ressort à 9,8% à fin mars 2025, après 8,9% au trimestre précédent, pour une norme maximale de 3,0%. En mars 2024, ce taux était estimé à 7,6%.

A l'instar du trimestre précédent, 10 institutions de microfinance sont sous administration provisoire, à fin mars 2025. Ces structures sont réparties comme suit : 4 au Bénin, 1 au Burkina, 1 en Côte d'Ivoire, 1 au Mali, 2 au Niger et 1 au Togo. Un an plus tôt, le nombre de structures sous administration provisoire s'établissait à 9.

Au total, la dynamique positive de l'évolution des indicateurs d'activités des SFD s'est poursuivie au premier trimestre de l'année 2025. Toutefois, la gestion du risque de crédit demeure l'un des principaux défis pour consolider les acquis du secteur.

Ce rapport rendu public par la banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest fait le point de la situation du secteur de la microfinance dans les pays membres de l'UMOA au terme du premier trimestre de l'année 2025.

L'Information continue sur:  
**www.ecoetfinance.com**



TICAD 9

## L'engagement du Togo pour un partenariat Afrique-Japon renforcé

Shigeru Ishiba a salué la ont exploré les moyens de **La 9ème Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 9), a été ouverte ce mercredi 20 août 2025 à Yokohama au Japon. Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a pris part à cette cérémonie aux côtés du Premier ministre japonais, Shigeru Ishiba, de plusieurs chefs d'État et de gouvernement africains, ainsi que de hauts responsables des Nations unies et du Groupe de la Banque mondiale.**

Yves ATCHANOUVI

La présence du Président à cette rencontre internationale s'inscrit dans une triple dynamique stratégique à savoir le renforcement de la coopération bilatérale avec le Japon, notamment dans les secteurs portuaire, technologique, énergétique et agricole, l'alignement du Togo sur les objectifs de développement et d'intégration économique du continent, en lien avec l'Agenda 2063 de l'Union africaine et la mise en œuvre de la ZLECAF, et la contribution active aux réflexions multilatérales sur les enjeux globaux, en particulier la paix, la sécurité, le développement humain, la transition énergétique et la résilience face aux chocs mondiaux.



participation active des dirigeants africains à ce sommet de haut niveau, soulignant l'importance de co-construire des solutions innovantes pour répondre aux défis communs de l'Afrique, du Japon et de la communauté internationale.

La cérémonie d'ouverture a été suivie d'un panel de haut niveau sur le thème : « Paix et stabilité : Garantir la dignité et la sécurité humaine ». À cette occasion, les participants

soutenir les efforts de l'Afrique en matière de prévention et de résolution des conflits, en mettant en avant le concept de sécurité humaine ainsi que la nécessité de renforcer le lien entre l'humanitaire, le développement et la paix.

Un accent particulier a été mis sur le rôle croissant des femmes et des jeunes dans la prévention des conflits, ainsi que sur la lutte contre les causes profondes de l'instabilité, telles

que les inégalités, la pauvreté, et l'exclusion sociale.

Ces discussions trouvent un écho particulier dans les efforts du Togo qui s'engage activement en faveur de la consolidation de la paix sur le continent, à travers une diplomatie proactive fondée sur le dialogue, la médiation et la conciliation. Le pays joue ainsi un rôle primordial dans plusieurs initiatives régionales visant à apaiser les tensions et à promouvoir la stabilité, tout en mettant en œuvre, sur le plan national, des politiques inclusives favorisant la cohésion sociale, le développement durable, et la sécurité humaine. L'agenda de la TICAD9 prévoit deux autres panels, portant respectivement sur la promotion du commerce et de l'investissement, ainsi que sur le développement humain comme fondement d'un avenir durable et inclusif.

Ces thématiques viennent compléter les réflexions sur la paix et la sécurité, tout en soulignant l'importance d'une approche holistique du développement, où la prospérité économique, le progrès social et la stabilité politique sont étroitement liés. Elles s'inscrivent dans la vision portée par de nombreux États africains, dont le Togo, qui œuvre à créer un environnement

favorable à l'investissement tout en plaçant l'humain au cœur de ses politiques publiques.

En marge de ces séances, plus de 200 événements thématiques en présentiel sont organisés, avec pour objectif d'accélérer la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'Agenda 2030 de l'Union africaine.

Lancée en 1993, la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 9) est devenue au fil du temps l'une des plateformes multilatérales les plus influentes en matière de développement. Coorganisée par le gouvernement japonais, les Nations unies, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et le Groupe de la Banque mondiale, elle met un accent particulier sur la paix, la gouvernance et un développement centré sur les populations.

Le Togo a toujours participé activement à toutes les éditions de la TICAD, qu'elle se tienne au Japon ou dans un pays africain, afin d'apporter sa contribution aux réflexions stratégiques et de promouvoir des partenariats concrets en faveur du développement durable du continent.

Décentralisation

## Le Togo et l'Allemagne unissent leurs forces pour le financement des communes

**Le jeudi 14 août dernier, le gouvernement togolais, en partenariat avec la République fédérale d'Allemagne, a inauguré le Programme d'Appui au Financement des Communes (PAFC), un projet ambitieux doté de 20 millions d'euros, soit environ 13 milliards FCFA. Ce programme promet de transformer le paysage de la décentralisation au Togo en apportant un soutien financier significatif aux collectivités locales.**

Anissatou AFFO

Jusqu'à présent, le Fonds d'Appui aux Collectivités Territoriales (FACT) était exclusivement alimenté par le budget national. Avec l'arrivée de cette aide allemande, une nouvelle ère s'ouvre pour l'appui aux communes. Siangou Koumetchana, secrétaire technique de la Commission de gestion du FACT, a exprimé son enthousiasme : « C'est une avancée significative qui témoigne de la confiance

de nos partenaires ». Cette collaboration marque un tournant dans la manière dont les investissements sont réalisés au niveau local.

La première phase du PAFC cible 60 communes dans les régions de la Kara, Centrale et des Plateaux, avec un accent particulier sur trois secteurs clés : l'éducation, la santé et l'économie locale. Selon les autorités allemandes, ce projet illustre la volonté de promouvoir une décentralisation à la fois crédible et inclusive.

« L'importance de la transparence et de la bonne gouvernance est primordiale dans l'utilisation des fonds », a souligné Johannes Kinzinger, directeur du bureau de la KfW à Lomé.

Avec une seconde phase prévue, estimée à 12 millions d'euros, l'objectif est d'élargir ce dispositif à l'ensemble des 117 communes du pays, garantissant ainsi que le soutien se prolonge et se diversifie au-delà des premières bénéficiaires. Le PAFC se démarque

également par son processus de maîtrise d'ouvrage assistée. Les communes seront en mesure de soumettre leurs projets dans le cadre de leurs Plans de développement communaux. Un accompagnement technique renforcé sera proposé pour maximiser les impacts des investissements, assurant ainsi que les fonds ne soient pas seulement disponibles, mais également efficacement utilisés.

« C'est une opportunité historique », a affirmé Joseph Koami Gbloekpo Gomado, ministre de l'Aménagement et du Développement des territoires et maire de la commune Golfe 1. Selon lui, cette initiative fournira aux communes un outil supplémentaire pour

améliorer considérablement les conditions de vie des populations locales.

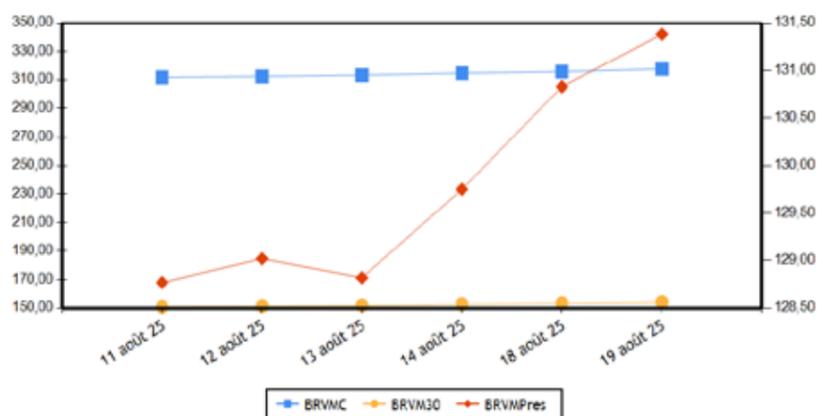
Le lancement du PAFC représente une avancée significative pour le Togo en matière de décentralisation et de développement. En s'appuyant sur des financements internationaux, le pays renforce sa capacité à répondre aux besoins locaux tout en promouvant la transparence et la bonne gouvernance. Cette collaboration avec l'Allemagne n'est pas seulement une promesse de soutien financier, mais une vision partagée pour un avenir meilleur, où les acteurs locaux pourront jouer un rôle central dans le développement de leurs communautés.

<b>BRVM COMPOSITE</b>	<b>317,72</b>
Variation Jour	0,60 %
Variation annuelle	15,11 %

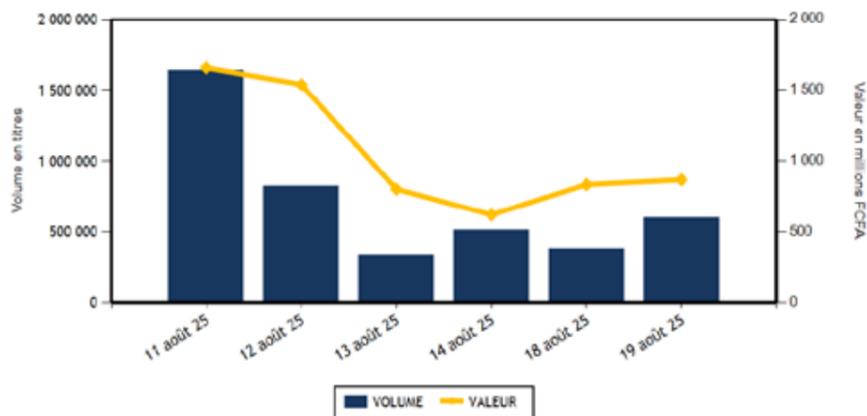
<b>BRVM 30</b>	<b>154,15</b>
Variation Jour	0,51 %
Variation annuelle	11,11 %

<b>BRVM PRESTIGE</b>	<b>131,38</b>
Variation Jour	0,42 %
Variation annuelle	14,40 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	12 249 965 421 279	0,60 %
Volume échangé (Actions & Droits)	601 376	59,11 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	864 281 858	3,90 %
Nombre de titres transigés	45	0,00 %
Nombre de titres en hausse	27	35,00 %
Nombre de titres en baisse	6	-72,73 %
Nombre de titres inchangés	12	300,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 469 511 415 675	0,00 %
Volume échangé	396	75,22 %
Valeur transigée (FCFA)	3 775 376	67,11 %
Nombre de titres transigés	4	100,00 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	1	0,00 %
Nombre de titres inchangés	3	

**PLUS FORTES HAUSSES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
UNIWAX CI (UNXC)	665	7,26 %	62,20 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	1 700	7,26 %	-11,46 %
BERNABE CI (BNBC)	1 785	7,21 %	67,61 %
SAFCA CI (SAFC)	1 065	7,04 %	47,92 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	1 105	6,76 %	42,58 %

**PLUS FORTES BAISES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
VIVO ENERGY CI (SHEC)	1 155	-2,53 %	31,25 %
BICI CI (BICC)	16 300	-1,81 %	16,43 %
LOTIERIE NATIONALE DU BENIN (LNBB)	4 500	-0,55 %	-4,86 %
ECOBANK COTE D'IVOIRE (ECOC)	11 850	-0,42 %	34,74 %
TOTALENERGIES MARKETING SN (TTLS)	2 450	-0,20 %	6,52 %

**INDICES PAR COMPARTIMENT**

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	131,38	0,42 %	14,40 %	52 798	418 186 780	10,04
BRVM-PRINCIPAL	37	191,99	0,86 %	39,01 %	548 578	446 095 078	84,42

**INDICES SECTORIELS ANCIENS**

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	267,92	1,76 %	128,29 %	21 834	163 658 340	230,35
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	717,52	0,55 %	-6,08 %	19 243	217 641 755	9,96
BRVM - FINANCES	16	123,72	0,36 %	21,59 %	502 295	319 851 323	8,12
BRVM - TRANSPORT	1	367,16	0,00 %	11,74 %	1 853	2 777 785	4,76
BRVM - AGRICULTURE	5	323,81	0,35 %	64,31 %	12 059	66 679 295	10,38
BRVM - DISTRIBUTION	7	372,68	0,10 %	11,15 %	42 776	88 265 265	55,57
BRVM - AUTRES SECTEURS	2	632,35	-0,51 %	-2,63 %	1 316	5 408 095	11,52

**INDICES SECTORIELS NOUVEAUX**

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	93,71	0,56 %	-6,29 %	15 092	207 042 605	9,87
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	107,38	0,93 %	7,38 %	16 010	22 718 115	82,20
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	121,59	0,35 %	21,59 %	502 295	319 851 323	8,12
BRVM - CONSOMMATION DE BASE	9	220,49	1,45 %	120,49 %	20 229	199 431 105	196,85
BRVM - INDUSTRIELS	6	140,04	0,65 %	40,04 %	9 991	27 551 285	5,42
BRVM - ENERGIE	4	110,44	-0,41 %	10,44 %	33 608	77 088 275	13,77
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	100,18	0,16 %	0,18 %	4 151	10 599 150	8,23

Sénégal

## Hausse de près de 300 milliards de FCFA des charges de la dette au deuxième trimestre 2025

**(CROISSANCE AFRIQUE)-Au Sénégal, à l'issue d'une étude minutieuse et d'un processus administratif rigoureux, le ministère des Finances et du Budget a dévoilé ce dimanche 17 août 2025, le rapport d'exécution budgétaire pour le compte du deuxième trimestre de l'année en cours. Ce rapport essentiel, attendu par bon nombre d'analystes économiques, présente un panorama détaillé des ressources mobilisées dans le cadre du budget général.**

Ainsi, ces ressources, accumulées jusqu'à la fin du mois de juin 2025, s'établissent à 4 474,1 milliards de francs CFA, ce qui représente 43,1% des prévisions inscrites dans la Loi de Finances rectificative de 2025, fixée à 10 384,5 milliards de francs CFA. En outre, le document précise que les recettes du budget général ont atteint un montant de 2 226,3 milliards de FCFA, ce qui est à comparer à un objectif annuel ambitieux de 4 668 milliards de FCFA, traduisant ainsi un taux de recouvrement de 47%. En variation annuelle, ces recettes montrent une progression de 175 milliards de FCFA, soit une hausse significative de 8,5%. Cette augmentation notable est attribuée aux nombreux efforts déployés et aux politiques stratégiques mises en œuvre pour optimiser la mobilisation des recettes, reflétant le dynamisme et l'efficacité des réformes entreprises par le



ministère.

Les impôts directs, quant à eux, se distinguent particulièrement avec un taux de réalisation de 60,3% (913,9 milliards de francs CFA), sur le semestre, ce qui représente une part significative des ressources fiscales du pays. Cette performance montre bien l'efficacité des mécanismes mis en place pour la collecte des impôts directs, qui incluent des prélèvements sur les revenus des entreprises, les taxes foncières et d'autres flux de revenus. Par ailleurs, l'impôt sur les sociétés a spécifiquement atteint la somme conséquente de 392,3 milliards FCFA.

En revanche, les impôts

indirects, qui comprennent les taxes sur la consommation comme la TVA ou les droits de douane, ont été réalisés à hauteur de 74,2 milliards FCFA, reflétant leur contribution plus modestement dans le cadre fiscal. Concernant les charges financières de la dette, celles-ci, formées par les intérêts et commissions, ont été acquittées pour une somme totale de 501,1 milliards FCFA. Cette somme est segmentée entre la dette extérieure, qui représente la majorité avec 403,5 milliards FCFA ou 80,5% du total, et la dette intérieure, qui s'élève à 97,6 milliards de francs CFA ou 19,5% du total.

En glissement annuel, ces charges ont enregistré une augmentation notable de 290,78 milliards FCFA. Cette hausse est en lien, principalement, avec la prise en charge intégrale de la dette bancaire contractée sans autorisation parlementaire

préalable, intégrée désormais dans l'encours total de la dette financière de l'État. Ce phénomène reflète l'impact significatif des nouvelles politiques fiscales et des efforts gouvernementaux visant à rationaliser la gestion des dettes tout en assurant une plus grande transparence financière.

Au premier semestre 2025, les recettes non fiscales ont été mobilisées pour un montant total de 116,6 milliards FCFA, ce qui représente un niveau de recouvrement de 41,2% par rapport à l'objectif annuel fixé. Cela démontre une certaine marge de progression

à réaliser pour atteindre les objectifs financiers prévus pour l'année. En ce qui concerne les dons budgétaires, ceux-ci ont été mobilisés à hauteur de 19,3 milliards FCFA, ce qui représente seulement 8,0% de l'objectif annuel établi à 241,6 milliards FCFA. Il est à noter que ces contributions sont exclusivement composées de dons en capital, soulignant un manque de diversification dans les sources de dons.

Quant au déficit budgétaire, il s'est élevé à la fin juin 2025 à 588,3 milliards FCFA, ce qui constitue 34,7% de la cible de déficit annuelle qui a été fixée à 1 695,9 milliards FCFA pour l'année complète. Ce déficit, bien que significatif, a été compensé en partie par des financements mobilisés à hauteur de 2 247,8 milliards FCFA. Selon le rapport en question, ces fonds ont été essentiels pour couvrir non seulement les charges de trésorerie mais aussi l'ensemble du déficit budgétaire qui s'est monté à un total de 2 078,8 milliards de francs CFA.

Notons que le rapport de couverture des besoins s'est établi à un niveau de 1,08, illustrant une gestion efficace des ressources mobilisées et démontrant une capacité à faire face aux obligations budgétaires malgré les défis financiers rencontrés.

Financement

## Le Japon mobilisera 1,5 milliard \$ d'investissements d'impact en faveur de l'Afrique

**(Agence Ecofin) - Malgré des engagements financiers plus modestes, le Japon cherche à se démarquer de son rival chinois sur le continent africain. Il met l'accent sur des investissements orientés vers l'économie verte, le développement du capital humain et le renforcement des systèmes de santé locaux.**

Le gouvernement japonais prévoit de mobiliser 1,5 milliard de dollars d'investissements d'impact pour financer la réduction des émissions de gaz à effet de serre des pays africains et l'atteinte de certains objectifs de développement durable, a rapporté la chaîne de télévision publique japonaise NHK le mardi 19 août.

L'annonce officielle de ces investissements devrait avoir lieu lors de la 9ème Conférence internationale de Tokyo sur le

développement de l'Afrique (TICAD-9), qui se tiendra du 20 au 22 août à Yokohama, a-t-on précisé de même source.

L'enveloppe sera mobilisée avec le soutien de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et d'institutions financières privées. Citant des responsables du ministère japonais des Affaires étrangères, NHK a indiqué que les investissements prévus pourraient permettre d'atteindre deux objectifs à la fois : résoudre

les problèmes auxquels sont confrontés les pays africains et permettre aux entreprises japonaises de réaliser des bénéfices.

Parmi les projets envisagés figurent la production de l'énergie éolienne à grande échelle, qui permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre, et le financement d'une start-up qui gère des établissements de santé afin d'étendre l'offre des soins de santé.

L'investissement d'impact est défini par le Global Impact Investing Network (GIIN) comme tout investissement ayant un impact social, environnemental ou économique mesurable, tout en assurant un rendement financier.

Ce type d'investissement repose sur deux concepts

clés : l'intentionnalité et l'additionnalité. Tout d'abord, une intention claire de générer un impact social, environnemental et économique positif doit être établie avant l'allocation du capital. Cette démarche s'accompagne de la recherche d'une viabilité financière, avec des rendements attendus pouvant aller de très concessionnels à supérieurs aux taux du marché. Deuxième principe fondamental de l'investissement d'impact, l'additionnalité est définie comme « la réalisation d'un investissement qui n'aurait pas eu lieu en l'absence de l'intervention de l'investisseur d'impact ».

Les concepts de l'intentionnalité et de l'additionnalité distinguent les investisseurs d'impact des autres investissements qui visent à réaliser des rendements

financiers, même s'ils peuvent aussi avoir des impacts positifs et d'excellentes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

En Afrique, le Japon cherche depuis plusieurs années à se démarquer de son puissant rival chinois, qui a accru ces dernières années son influence sur le continent en déversant des fonds colossaux, souvent sous forme de prêts dédiés au financement des infrastructures. Tokyo met plutôt l'accent sur des projets présentant des avantages sociaux et économiques à long terme, tels que l'amélioration des systèmes de santé, le développement du capital humain et le déploiement des énergies vertes.

Santé

## Deuxième réunion ordinaire de l'année 2025 du comité national de coordination du secteur de la santé (CNC-SS)

**Le ministre de la santé et de l'hygiène publique, Professeur Tchoungui DARRE à ouvert ce 14 août 2025, la deuxième réunion ordinaire de l'année 2025 du Comité National de Coordination du Secteur de la santé (CNC-SS). Cette deuxième réunion ordinaire de l'année 2025, devra permettre aux membres dudit comité de marquer un arrêt pour faire, non seulement le suivi des recommandations issues de la première tenue le 18 mars 2025, mais aussi de jauger du niveau d'atteinte de nos programmes à travers des présentations et communications prévues à cet effet.**

Anissatou AFFO

Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. C'est en m'inspirant de cette citation d'Henry Ford, que je voudrais saluer et féliciter tout un chacun de nous pour sa disponibilité et son engagement à accompagner le secteur de la santé dans sa mission noble, celle d'œuvrer pour l'amélioration de la santé de la population ». A déclaré le ministre de la santé et de l'hygiène publique, Professeur Tchoungui DARRE à l'ouverture des travaux.

La première présentation a porté sur le rapport de performance 2024 du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique. En effet, le cadre de suivi des interventions du secteur de la santé recommande le suivi des progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés, l'identification des forces et des faiblesses, et la formulation de recommandations pour l'amélioration continue. Les échanges sur le rapport de performance 2024 du ministère de la santé et de l'hygiène publique s'inscrivent dans cette logique et visent à partager les résultats issus de la 3ème année de mise en œuvre du Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2023-2027, et à réfléchir sur les défis et les stratégies pour les relever. Quant à la deuxième communication, elle a



porté sur les défis des ressources humaines dans le secteur de la santé au Togo et surtout sur l'état des lieux et stratégies de développement des ressources humaines en santé sur la période 2024-2027. Les ressources humaines (RH) en santé sont un enjeu majeur, car elles constituent le cœur de tout système de santé. La disponibilité, la qualité et la répartition équitable du personnel de santé sont essentielles pour garantir l'accès aux soins, la qualité des services et l'efficacité du système de santé dans son ensemble.

Il s'agit à travers cette communication d'informer les membres du comité sur la situation actuelle des ressources humaines en santé au Togo (dans le secteur public), les défis auxquels le système fait face (formations initiale

et continue, recrutement et fidélisation, utilisation efficace des ressources, adaptations aux évolutions, etc.) et les stratégies prévues pour les adresser sur la période 2024-2025.

La troisième communication axée sur la problématique des envenimations par morsure de serpent au Togo : évolution sur la prise en charge sur les trois dernières années a pour objectif d'informer les membres du comité sur la situation épidémiologique des envenimations par morsures de serpent au Togo, les activités menées par le programme en charge en 2024 et 2025, les résultats obtenus, les défis et perspectives, les solutions et pistes d'amélioration de la prise en charge des cas.

Les envenimations par morsures de serpent

constituent un problème de santé publique majeur au Togo (2500 à 4000 cas de morsures de serpents sont enregistrées chaque année avec un taux de létalité d'environ 2%).

La quatrième

démembrement du Comité National de Coordination du Secteur de la Santé (CNC-SS) et à transmettre les comptes rendus (des districts aux régions et des régions au niveau central). Il a également les services porteurs des communications à tirer profit des échanges, des suggestions et des recommandations et à œuvrer pour leur mise en œuvre. Il a par ailleurs invité le secteur privé à faire preuve de diligence pour construire avec le secteur public, quel que soit le niveau de la pyramide sanitaire, un cadre de dialogue constructif, à sortir des préjugés et constats souvent non justifiés pour la recherche de solutions au renforcement de la

contribution du secteur privé à l'amélioration de la santé de la population, et à faire de la redevabilité vis-à-vis de l'administration sanitaire, non pas une option, mais une obligation de mission publique déléguée.

Le Comité National de Coordination du Secteur de la santé (CNC-SS) est un organe de coordination composé des acteurs de tous les niveaux de la pyramide sanitaire, des partenaires techniques et financiers et des organisations de la société civile qui se réunit quatre fois par an, donc une fois par trimestre dans le but d'évaluer les réalisations sanitaires et d'identifier les goulots d'étranglement ou obstacles à lever.

communication parle du rôle du secteur privé dans l'offre de soins au Togo : état des lieux, défis et perspectives. Le secteur privé joue un rôle essentiel dans l'offre de soins, complétant et diversifiant les services de santé publics. Il intervient dans la prévention, le diagnostic, le traitement et la réadaptation. Il s'agit à travers cette communication de donner un aperçu de l'état des lieux du secteur privé de la santé du Togo, les défis auquel il est confronté, les perspectives et les conditions de succès des interventions du secteur privé aux côtés du secteur public.

Le professeur Tchoungui DARRE a invité les régions et les districts à tenir régulièrement les réunions du



# BIG BOSS Pils

## Toujours un coup d'avance !

POUR ÊTRE DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À BOIRE AVEC MODÉRATION



18

**600<sup>F\*</sup>**  
**FCFA**

**BOUTEILLE**

**65cl**



BB LOMÉ S.A.  
LE LABEL QUALITÉ

[www.bblobe.com](http://www.bblobe.com)



\*Prix de vente détail conseillé